

Lucile Bresson, comédienne, marionnettiste et metteur en scène de **Ma super compagnie** intervient depuis de longues années en milieu carcéral auprès, entre autres, de pères détenus.

Elle apporte, pour reprendre ses mots, de la couleur dans l'univers carcéral des personnes détenues, et aime adoucir la rudesse de la détention.

En décembre 2017, elle a été invitée à passer une semaine en résidence d'écriture à l'Énap pour travailler sur une création artistique inédite, en lien avec le maintien des liens familiaux, nourrie par ses années d'expérience. Une lecture-spectacle inspirante présentée en janvier, pour la première fois à l'Énap, aux stagiaires conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

Résidence d'artiste à l'Énap

Entretien



Peux-tu nous présenter **Ma super compagnie** ?

Lucile Bresson - J'ai créé **Ma super compagnie** en 2000 pour faire des spectacles de marionnettes, ce qui réunissait mes deux activités, la sculpture et le théâtre. Mon premier spectacle c'était avec des marionnettes en volume mais, peu à peu, je me suis mise au théâtre de papier que j'ai découvert grâce à mon travail en prison. En effet, la première fois que je suis intervenue en prison et que j'ai demandé des outils et des matériaux, on ne m'a autorisée à prendre que du papier et des ciseaux à bouts ronds par souci de sécurité. Cette expérience a influencé le travail de la compagnie. Aujourd'hui, je travaille autour du kamishibai qui est un art de raconter des histoires venu du Japon, aussi populaire que le théâtre de Guignol en France. Un conteur fait circuler, dans un petit castelet en bois, des images pour raconter des histoires tout en interprétant chaque personnage.

A l'origine, ta compagnie propose des spectacles pour le jeune public, comment en es-tu venue à travailler en milieu carcéral ?

Lucile Bresson - Avant la création de la compagnie je suivais des cours de théâtre et d'arts plastiques et j'ai toujours aimé partager mon savoir-faire au sein d'ateliers, dans des écoles par exemple. En 2006, une amie qui travaillait pour le pôle culture du SPIP de Fleury-Mérogis m'a proposé d'intervenir en détention. J'ai donc fait un premier atelier qui a bien marché. Pourtant j'ai voulu arrêter car j'ai trouvé ça vraiment dur. En fait, c'est ce que je me dis après chaque projet, car je donne beaucoup de ma personne pour que ça fonctionne. Mais, on a tellement de retours positifs des personnes détenues, de l'établissement pénitentiaire, du SPIP ou des partenaires comme la DRAC, que l'on continue.

A chaque fois, ce sont de beaux projets et je rencontre des personnes que je n'aurais pas croisées autrement. Les échanges sont assez forts et je me sens utile. Lorsqu'on fait un spectacle devant des enfants on leur apporte du plaisir ou de la réflexion mais quand on monte et joue un spectacle avec des personnes détenues ça va au-delà et c'est ça qui me plaît.



Ton travail s'est, au fur et à mesure, orienté vers les pères détenus...

Lucile Bresson - Au départ j'ai travaillé avec des femmes à la MAF de Fleury-Mérogis, avec des transgenres, avec des hommes en quartier isolé puis des hommes prévenus. Le travail avec des pères détenus s'est fait suite à la création du livre *Pierre et le loup* en 2011 à Fleury-Mérogis. C'est un livre réalisé à partir d'un spectacle de danse. On a pris des photos et les détenus ont dessiné dessus d'une part, pour anonymiser leur image et d'autre part, pour donner une esthétique au travail. Cette production a circulé dans les bureaux et c'est en rencontrant la coordinatrice du pôle culture de Meaux-Chauconin que l'idée de travailler avec des pères détenus est venue. Pour Noël, elle organisait une journée avec les enfants dans la prison autour d'un spectacle.

Elle m'a donc demandé d'imaginer un atelier pour faire un travail en amont. Tout est parti de là. On est une

compagnie jeune public donc ça nous correspondait bien d'imaginer un travail réunissant les enfants et les papas, c'est ce qui semblait le plus juste par rapport au travail habituel de la compagnie. On est parti du projet *Pierre et le loup*, en prenant des photos des enfants à l'extérieur de la prison et en demandant aux papas de dessiner sur leurs photos prises à l'intérieur, et celles des enfants. On a ensuite proposé aux papas de choisir des comptines et de les illustrer en prenant une pose. Voir un papa imiter un escargot c'était assez drôle et peu incongru car les personnes détenues se forgent une carapace et on leur demande de la briser. Elles le font car c'est pour leur enfant. Pour Noël on a donné à chaque participant une carte postale reprenant leur photo et dessin avec au dos le texte de la comptine, qu'ils ont pu offrir à leurs enfants à l'occasion du parloir.

Le plus surprenant pour moi et mon collègue Cyril Merlin, avec qui j'ai travaillé sur de nombreux projets, c'est de se rendre compte que le plus important, c'est ce qui se passait quand on n'était pas là, en dehors de l'atelier. Au parloir, les pères et leurs enfants échangeaient sur l'évolution du travail, ils se racontaient pourquoi ils avaient choisi telle ou telle comptine. Ces échanges créaient un lien invisible. Finalement, en créant ce lien, le travail que l'on a initié nous a échappé, et c'est ça le plus précieux. J'ai, ensuite, proposé ce projet aux maisons d'arrêt de Villepinte et Fleury-Mérogis.

Et en général comment les personnes détenues accueillent tes propositions et ton travail artistique ?

Lucile Bresson - J'ai envie de faire découvrir et partager, grâce à des ateliers, ce que je sais faire à des personnes que ce soient des adultes ou des enfants. En prison, de fait, ce sont des adultes mais j'ai continué à faire ce que je connais et qui me parle, à savoir : le théâtre de papier, les contes, les comptines, les images... Des propositions qui, au départ, peuvent rebuter les participants mais finalement on cherche la part d'enfant qui est en eux et on arrive, de cette manière, à s'évader de la détention en retrouvant des choses qu'ils ont oubliées. Un peu d'innocence et d'insouciance.

Parfois, les personnes détenues ont un a priori et me disent : « *Mais c'est quoi tes trucs ? On n'est pas des enfants !* ». Et en définitive, elles lâchent prise et sont contentes d'avoir participé car ça leur permet d'oublier les barreaux et toutes les pesanteurs de l'incarcération.

On rit beaucoup dans les ateliers car pour faire passer la danse, par exemple, ça nécessite d'abaisser des barrières. Ce n'est pas évident de faire danser des hommes en prison et le rire aide à faire passer les choses. Un père, sur le projet *Danse avec moi*, m'a même dit : « *danser c'est pouvoir dire je t'aime à ma fille* ».

Avec le recul et l'expérience acquise, peux-tu nous dire ce qui te semble le plus difficile, contraignant en milieu carcéral... ?

Lucile Bresson - Le plus difficile c'est de rencontrer des personnes qui ont des situations qu'on n'imagine pas, c'est éprouvant. Quant aux contraintes, elles sont liées au milieu carcéral. C'est compliqué d'adapter un projet en prison. Par exemple, les premiers outils que j'ai demandés ce sont une scie sauteuse, une perceuse, du latex... des choses potentiellement dangereuses pour les détenus ou les surveillants. Pour un projet, uniquement basé là-dessus, j'ai porté en transport en commun jusqu'à la prison douze kilos de pâte à modeler qui séchait à l'air. La première séance s'est bien passée mais à la deuxième on m'a dit que ce n'était pas possible pour des questions de sécurité : avec la



pâte à modeler on peut boucher des serrures, faire des empreintes de clés... C'est pour ça qu'après il ne me restait que des ciseaux et du papier. Prise au dépourvu j'ai bien dû trouver quelque chose à faire avec les douze détenus présents à l'atelier. Donc, la contrainte c'est de toujours s'adapter et de ne pas montrer aux personnes détenues que l'on peut être déstabilisé. Mais ça m'a aussi appris à être plus forte, à avoir de la répartie, à toujours rebondir. On sait comment ça marche mais il y a toujours quelque chose qui diffère et je me demande constamment « qu'est-ce qui va m'arriver aujourd'hui ? ».

... et le plus enrichissant ?

Lucile Bresson - Le fait que des surveillants nous disent que notre présence est importante car lorsque les personnes détenues ont passé une après-midi avec nous et qu'elles se sont investies dans une activité qui, par ailleurs, leur a plu, elles sont apaisées, plus calmes. Et puis notre travail joue un rôle au niveau du maintien des liens familiaux. Les familles chantent au parloir, elles en parlent au téléphone. Pendant tout le temps où on est présent, le projet prend une place importante, il prend la place du vide qu'il peut y avoir d'habitude.

Ce que j'ai également noté en travaillant depuis douze ans en détention, c'est une progression de notre accueil en détention. Au début c'était compliqué, on n'avait pas de salle, les détenus n'arrivaient pas jusqu'à nous alors que maintenant c'est devenu rare. Ce qui veut dire que les projets sont bien préparés en amont et on sent que l'on est plus intégré dans le fonctionnement de l'établissement, que les personnes ont compris le sens de notre travail artistique et lui réservent un meilleur accueil même si on nous appelle « Danse avec les stars » quand on arrive ! Les surveillants sont contents de voir que ça se passe bien et que les personnes détenues participent.



Cela fait donc douze ans que tu travailles sur différents projets en milieu carcéral : réalisation de castelets et marionnettes, création de livres et cartes postales, représentation de spectacles vivants, etc... As-tu été marquée par un projet en particulier ?

Lucile Bresson - Les projets, notamment à Fleury-Mérogis, ont pu prendre beaucoup d'ampleur car on a fait un travail commun avec tous les services : le pôle culture du SPIP, l'administration pénitentiaire, les surveillants, les CPIP et les bénévoles. Cette collaboration a permis de créer le dernier gros projet intitulé *Danse avec moi !* Avec les coordinatrices du pôle culture du SPIP de l'Essonne, Marion Michiardi et Nelly Kiener, on a travaillé avec des papas détenus et leurs enfants dehors. L'idée était de créer un spectacle qui réunirait les papas, leurs enfants et les artistes, de répéter dehors avec les enfants et dedans avec les papas pour produire, à la dernière séance, un spectacle en commun sans avoir répété ensemble au préalable. C'était une sorte de défi qu'on s'est donné avec ma collègue Isabelle David, danseuse et chorégraphe. On a travaillé en faisant des allers-retours dedans-dehors avec l'idée de ce lien qui traversait les murs et les barreaux. Le dernier jour, quand les enfants sont arrivés, on s'est échauffé et on a enchaîné sur le spectacle de trente minutes. Tout était évidemment très préparé pour ne pas mettre les acteurs en danger et qu'ils se sentent à l'aise. Le résultat était très émouvant.

On avait construit une histoire à partir de comptines et de musiques originales créées par des musiciens comme, « J'ai du bon tabac » en version métal. Au début ça surprend les papas. Ils se disent que ce n'est pas fait pour les enfants et, petit à petit, ils dépassent leur a priori. Ils constatent que faire des spectacles c'est un métier, il y a des exigences, il faut répéter, travailler ce qui participe à leur réinsertion. Et, avec l'objectif de faire plaisir à leurs enfants, ils font des efforts incroyables.

Cela n'a été possible que grâce à la conjonction de toutes les parties et c'était une sorte d'aboutissement pour moi. Ce projet a été suivi par Laure Ciosi, sociologue pour Transvercités et Thierry Caron, photographe. Laure a rédigé une étude évaluative pour mesurer l'impact de ce type de projet socioculturel sur la vie des personnes détenues. Elle s'est entretenue individuellement et collectivement avec des pères détenus, des mères et leurs enfants, des CPIP, la responsable du pôle culturel du SPIP et moi. C'est un retour rare et passionnant. Il en est ressorti, entre autres, que pour des enfants, le temps du parloir est un moment compliqué parce que ce sont parfois des tout petits, qu'ils ont dû faire un long trajet et doivent subir les procédures telles que les fouilles, etc... Quand ils rencontrent enfin leur papa au parloir ils ne partagent que la parole, il n'y a pas de support de jeux, ils s'ennuient. On s'est demandé comment améliorer ces conditions. Ça a donné lieu au dernier projet *Dessine avec moi !* à Fleury-Mérogis avec les mêmes papas que *Danse avec moi !* On leur a proposé de reprendre les comptines du spectacle pour les illustrer par

des dessins noir et blanc qu'on a transformés en carnet de coloriages. Ils ont été offerts, en premier lieu, à leurs enfants sous la forme de pochettes avec des feutres et des bonbons. Puis, récemment, le pôle culture nous a demandé de les réimprimer en mille exemplaires pour qu'ils soient distribués, à l'occasion des fêtes, aux enfants venant visiter leur parent (homme ou femme) à la maison d'arrêt. Pour moi c'est une belle reconnaissance de notre travail ! Les papas et leurs familles ont été très fiers.

Et aujourd'hui, où en es-tu de tes envies et aspirations professionnelles ?

Lucile Bresson - Travailler en milieu carcéral me passionne mais je trouve important de ne pas faire que ça. Je poursuis le travail de création au sein de *Ma super compagnie*. Aujourd'hui, c'est de mon travail en prison que j'ai envie de parler dans mes spectacles, car c'est une expérience forte qui nourrit ma vie personnelle et professionnelle. J'ai envie de faire partager, par le biais d'une création artistique, tout ce que j'ai fait depuis des années. C'est comme ça que je me suis retrouvée à l'Énap, en résidence pendant une semaine, pour écrire un texte sur mon expérience. Je suis contente de faire connaître à d'autres personnes ce qu'il est possible de faire à l'intérieur des murs et que l'on n'a pas l'occasion de voir ou entendre à l'extérieur. C'est un peu comme révéler un secret. J'espère que cela intéressera, par exemple, des SPIP qui veulent poursuivre cette démarche ou que cela donnera envie à d'autres artistes d'imaginer ce type de projets. Voilà où j'en suis de ma vie d'artiste. Je suis ravie d'avoir passé cette semaine à l'École, c'est une chance pour moi, ça a du sens. Désormais, au-delà de faire des projets avec des personnes détenues, j'aimerais beaucoup partager mon expérience auprès des personnels pénitentiaires pour les sensibiliser à l'intérêt de notre travail et les inviter à faire appel aux artistes. Voilà ce que je souhaite développer à l'avenir. Et c'est pourquoi j'ai créé, avec ma collègue Sabine Allard et le soutien de l'Énap, la lecture illustrée *Ma super prison*.



Propos recueillis par Estelle Rol

*Merci à Lucile pour sa disponibilité et son amour de l'humanité.
Vous pouvez retrouver certaines des réalisations de **Ma super compagnie**
en consultation sur place à la médiathèque (pas de prêt pour respecter les
cessions de droits signés par les participants aux ateliers).
Un dossier de présentation du spectacle **Ma super prison** est disponible sur
demande auprès de **Ma super compagnie**.*

Ma super compagnie – direction artistique Lucile Bresson
Contact@masupercompagnie.com - 06 10 16 79 54

Agenda

18 mai 2018 : Colloque *Accompagner la relation parent-enfant pendant l'incarcération : pour permettre à l'enfant de grandir et au parent de se réinsérer.*

Organisé par l'association Enjeux d'Enfants Grand Ouest à l'ESPE de Rennes.
Contact : secretariat@enjeuxdenfants.org (02 99 65 19 19)



FLASHEZ MOI !

Pôle ressources « action culturelle en milieu pénitentiaire » de la médiathèque
(accès réservé aux personnels pénitentiaires)
Netvibes « culture en prison »
Archives de la lettre d'information
Catalogue médiathèque

AP-art
administration pénitentiaire

Février 2018 - n°02

ISSN : en cours

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 -
47916 AGEN cedex 9 - FRANCE
☎ +33 (0)5 53 98 91 42 - fax : +33 (0)5 53 98 91 68

Internet : www.énap.justice.fr
Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr/>